

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 29 MARS 2018

L'an deux mille dix-huit, le 29 mars à 18 heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière s'est réuni en session ordinaire à la salle d'exposition de la mairie d'Eymoutiers, sous la Présidence de Monsieur Jean-Pierre FAYE, Président,

Date de convocation du Conseil de Communauté : 22 mars 2018,

Membres en exercice	Présents	Pouvoirs	Excusés	Absents
28	19	4	4	1

Pour	Contre	Abstention	Ne prend pas part au vote
21	0	0	1 (Jean Pierre Faye)

Membres présents :

BESNIER Michelle, BIDAUD Jean-Michel, CHADELAUD Michel, FAYE Jean Pierre, GANE Isabelle, GLANGEAUD Delphine, LACOUTURIERE Michel, LENOBLE Monique, LOURADOUR Patricia, MENUCELLI Thierry, MUZETTE Thierry, PAQUET Laurent, PERIGAUD Chantal, PEYRISSAGUET Jean-Jacques, PLAZANET Mélanie, PONS Gérard, POURCHET Pierre, SERRU Marie Claire, SIMON Philippe

Suppléants avec voix délibérative :

Membres ayant donné pouvoir :

CHABANAT Christine donne pouvoir à PLAZANET Mélanie, DOLLEY Alain donne pouvoir à BIDAUD Jean Michel, PERDUCAT Daniel donne pouvoir à FAYE Jean Pierre, SUDRON Frédéric donne LOURADOUR Patricia

Membres excusés n'ayant pas donné pouvoir :

GARDELLE Bruno, ROGER Edouard, TERRIER Gilles, SIMON Isabel

Absents :

BODIN Pascal

Secrétaire de séance : PLAZANET Mélanie



FINANCES

Délibération n° 17 – 2018 : Compte Administratif 2017 – Budget annexe Office de Tourisme

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L.121-14 relatif à la désignation d'un président autre que le président pour présider lors du vote du compte administratif ;

Monsieur le Président indique aux membres du Conseil Communautaire qu'il ne peut pas prendre part au vote du Compte Administratif du budget annexe Office de Tourisme.

Madame Monique LENOBLE, Vice-présidente de la Commission Finances est désignée comme présidente pour présider la séance pour ce point de l'ordre du jour.

Mme LENOBLE présente, aux membres du Conseil Communautaire, le Compte Administratif 2017 du budget annexe Office de Tourisme, dont les résultats sont arrêtés comme suit :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS
Résultats reportés.....						
Opérations de l'exercice.....	102 100,32 €	102 100,32 €			102 100,32 €	102 100,32 €
TOTAUX.....	102 100,32 €	102 100,32 €			102 100,32 €	102 100,32 €
Résultats de clôture.....		0,00 €				0,00 €
Restes à réaliser.....						
TOTAUX CUMULES.....	102 100,32 €	102 100,32 €			102 100,32 €	102 100,32 €
RESULTATS DEFINITIFS.....		0,00 €				0,00 €

Mme Lenoble précise que le Compte Administratif 2017 du budget annexe Office de Tourisme tel que présenté est conforme dans ses écritures au Compte de Gestion 2017 du budget annexe Office de Tourisme établi par Monsieur le Trésorier d'Eymoutiers.

Les membres du Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décident à l'unanimité :

- D'ADOPTER le Compte Administratif 2017 du budget annexe Office de Tourisme
- D'ARRETER les résultats définitifs tels que définis ci-dessus.

Fait et délibéré, le jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures des membres présents.

Pour extrait conforme.
A Eymoutiers, le 03 avril 2018

La Présidente de séance,
Monique LENOBLE

Communauté de Communes
des Portes de Vassivière
8, rue de la Collégiale
87120 EYMOUTIERS

Acte rendu exécutoire le :
Publié le : 04/05/18

